

GAL du Pays de Saintonge Romane

Compte-rendu du GAL de programmation du jeudi 3 décembre 2015

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les membres du GAL de programmation :

Membres Publics

BARREAUD Sylvain, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge	Titulaire
CLASSIQUE Jean-Claude, 1 ^{er} Vice-président de la CDA de Saintes	Titulaire
De MINIAC Daniel, Maire de La Clisse	Suppléant
DUBOIS Jacques, 3 ^{ème} adjoint Tesson	Suppléant
FOCKEY Anne, Maire-adjointe de Les Gonds	Suppléante
GRENON Jean-Claude, Président du Pays de Saintonge Romane	titulaire
MACHEFERT Patrick, Maire de Soullignottes	Suppléant
MARGAT Alain, Maire de Corme-Royal	Titulaire
MASSIAS Yves, Maire de Jazennes	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre, Conseiller municipal à Gémozac	Titulaire
ROBERT Michel, Maire-adjoint de Nancras	Suppléant
Membres Privés	
AUDOIN Thomas, Gérant de la société Sorties Aventures à Saint-Césaire	Suppléant
BARRAUD Jean-Michel, Membre du GAL 2007-2013	Titulaire
BESSAGUET Alain, Président de l'Association Courts Circuits	Suppléant
BITON Dominique, Gestionnaire de l'Association Patrimoine de St Sauvant / foyer rural	Suppléant
BOITARD Yannig, Animateur commercial Brunet Drouillac	Titulaire
BOUTINET Jean-Jacques, Auto-entrepreneur	Suppléant
BRANGER Véronique, Productrice fermière	Suppléante
BUI-DINH Francesca, Co-directrice de la Jeune Chambre Économique de Saintes,	Suppléante
CARRAU Nathalie, Membre du GAL 2007-2013	Suppléante
CLAVEL Anne, Artiste Plasticienne	Titulaire
COASSIN Gérard, Vice-président du CESER Poitou-Charentes	Suppléant
CROC Pascale, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
QUERE-JELINEAU Caroline, Productrice fermière	Suppléant
RIALLAND Valérie, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
ROBERT Vincent, Directeur de l'APMAC	Titulaire
ROUAUD Michel, Président de l'Association St Fiacre	Titulaire
SOULET Bruno, Comédien et metteur en scène	Suppléant
TROUVE Marie, Gestionnaire de gîte et de chambres d'hôtes	Titulaire

Etaient présents, Mesdames et Messieurs :

COMPAIN Jean-Paul, Mairie de Chérac
COMTE Muriel, Directrice de missions à la Communauté d'Agglomération de Saintes
DEAU Delphine, Animatrice et gestionnaire LEADER
FOURATIER Vanessa, Responsable unité agriculture et territoires ruraux – DDTM 17
HUTTEAU Chantal, Animatrice LEADER
LALEU Frédéric, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération de Saintes
LAMMIN Fanny, Chargée du développement Culturel&sportif au Pays de Saintonge Romane
REDUREAU Denis, Adjoint à la Mairie de Colombiers
SOCCODATO Vincent, Jeune Chambre Economique de Saintes
VIOLETT Céline, Vice-présidente à la Communauté d'Agglomération de Saintes

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MORDANT

Dossiers en opportunité

1- Alexandra et Olivier POURPOINT, création d'un restaurant péniche sur les bords de la Charente

Fiche B – soutenir les investissements pour amplifier la présence des produits fermiers et l'accueil dans notre territoire

Maître d'ouvrage : Alexandra et Olivier POURPOINT (SARL)

Localisation du projet : Saintes

Descriptif du projet : créer une brasserie « bistronomique » sur une péniche à flot amarrée sur la Charente entre l'arc de Germanicus et la passerelle à proximité de l'arc. Surface de 279 m² en salle et 50 m² en cuisine. Les dépenses d'achat de la péniche sont portées par une autre structure.

Pourquoi ce projet : une carte brasserie avec des produits de saisons fournis par des producteurs locaux : la ferme de l'Orée, la Ferme du Fagnard, Elevage de la Touche, GAEC de la Combe, AQUAMARA, EARL du Pinier, EARL de la Nougerée, Le Verger du Saint-James, Elément-terre et la Ferme Santone.

120 couverts avec un maximum de 150 personnes sur deux niveaux et une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Echéance du projet : ouverture juin 2016

Chiffre d'affaires actuel : néant

Chiffre d'affaires prévisionnel : 582 514 €

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)				
Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)	%
Immobilisations incorporelles (formation, communication, frais d'établissement)	9 500 €	Autofinancement	20 000 €	10 %
Immobilisations corporelles (travaux, matériels, etc.)	187 500 €	Compte courant d'associé	18 472 €	9 %
Besoin en fonds de roulement	9 472 €	Emprunt	124 000 €	60 %
		BRDE	8 000 €	4 %
		LEADER sollicité	36 000 €	17 %
Total HT	206 472 €	Total HT	206 472 €	100 %

Alexandra et Olivier POURPOINT sont venus présenter leur projet.

Les échanges ont porté sur :

- les périodes d'ouverture : 7 jours/7 en été et une fermeture de 2.5 jours en hiver
- le personnel : 10 salariés en été et 6 en hiver sans compter Madame et Monsieur POURPOINT.
- la gamme de prix : ticket moyen de 20 € la semaine et 35 € le week-end
- le fonctionnement : assiette de partage proposée au bar avec de la charcuterie et du fromage.
- la vie du restaurant : animations, expositions, concerts, espace réservé pour les artistes
- le coût de la péniche : 360 000 €
- les produits utilisés dans la cuisine : des produits locaux. Objectif : 60 % des achats en local. Une carte courte qui s'ajuste dans le temps et en fonction des produits disponibles. Au moins 30 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Les membres du GAL considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER et ont par conséquent validé à l'unanimité le projet.

2- EURL les Croisières Charentaises, le Palissy III - Bateau électro-solaire de 110 passagers en croisière fluviale à la journée

Fiche G - Soutenir les acteurs privés pour une transition énergétique effective

Intitulé du projet : le Palissy III - Bateau électro-solaire de 110 passagers en croisière fluviale à la journée

Maître d'ouvrage : EURL Les Croisières Charentaises

Localisation du projet : Saintes

Descriptif du projet : renouveler un bateau thermique de 149 places par un bateau de nouvelle génération « propre » de 110 places. Au départ de Saintes, Chaniers, Taillebourg et Port d'Envaux (Saint Savinien et Dompierre sur Charente sur demande), l'activité consiste à naviguer sur la Charente pour la découverte de sa faune et sa flore, ses châteaux et belles demeures, ses histoires et légendes, ses belles pierres, ses villages et villes puis à débarquer au restaurant du Moulin de la Baine avec ses tables en terrasse ou en salle panoramique, son aire de loisirs.

Pourquoi ce projet : découvrir un patrimoine fluvial (classé Natura 2000) à bord d'une embarcation respectueuse de l'environnement permettant la réduction de 13 tonnes de CO2/an et sans dégagement de gaz à effet de serre.

Réduire les vagues, donc protéger les berges, sur environ 8 000 KM de croisières/an

Absence de nuisances sonores, d'odeurs, de vibrations, etc.

Faible consommation d'énergie et utilisation de batteries recyclables.

Proposer une nouvelle dynamique touristique sur le territoire.

Pouvoir recevoir les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur le bateau.

Attirer plus de 20 000 touristes sur la Saintonge et la vallée de la Charente et promouvoir l'intérêt touristique de la Région.

Echéance du projet : commande en avril 2016 et utilisation du bateau en avril 2017 (1 an de construction nécessaire)

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)				
Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)	%
Construction du bateau	1 200 000 €	Autofinancement	160 000 €	13 %
		Emprunt	sollicité - 570 000 €	48 %
		Conseil Régional	accordé - 220 000 €	18 %
		Conseil Départemental	sollicité - 85 000 €	7 %
		CDA de Saintes	sollicité - 85 000 €	7 %
		LEADER	80 000 €	7 %
Total HT	1 200 000 €	Total HT	1 200 000 €	100 %

Chiffre d'affaires actuel : 194 000 €

Chiffre d'affaires prévisionnel en 2017 : 235 000 €

Pascal DUC est venu présenter son projet. Les échanges ont porté sur :

- l'accès aux personnes à mobilité réduite qui est respecté selon la réglementation
- les nuisances limitées : odeurs, bruits, moins de vagues, pollutions, etc.
- la possibilité de prendre des repas froids à bord et le partenariat avec le Moulin de la Baine
- lien avec la Charente à vélo, possibilité de mettre 8 vélos à bord
- le Palissy II qui restera à quai à Saintes et qui deviendra un food truck itinérant
- la création de 3 emplois

Les membres du GAL considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER et ont par conséquent validé à l'unanimité le projet.

3- Mairie de Trizay, Travaux d'agrandissement de l'accueil de l'Abbaye de Trizay

Fiche D – soutenir les investissements structurant l'attractivité touristique de notre territoire

Intitulé du projet : construction et aménagement d'un espace accueil-information et boutique à l'abbaye de Trizay

Maître d'ouvrage : Mairie de Trizay

Localisation du projet : Trizay

Descriptif du projet : construction contemporaine et discrète de 100 m² pour s'insérer dans le site historique avec :

- un vaste espace accessible à tous les publics,
- un accueil/billetterie,
- une boutique (vente de produits monastiques : livres, jeux pour enfants, miel, tisanes, confits de fleurs, etc.) en lien avec la commission « boutique du réseau régional *Abbatia* »
- un espace d'informations touristiques et un bureau de travail.

Pourquoi ce projet :

Offrir aux visiteurs, toute l'année, un véritable espace d'accueil d'information touristique (accueil de groupes notamment les scolaires, et respect des normes d'accessibilité). Cet espace accueille également le syndicat d'initiative de Trizay.

Aménager un vrai espace boutique.

Contribuer au nouveau développement de l'abbaye amorcé en début d'année avec une gestionnaire professionnelle et un programme d'animations pour le grand public et les scolaires (programme orienté tant sur le monument roman que sur le centre d'art contemporain).

Proposer des animations de qualité et augmenter la fréquentation de visite de l'abbaye.

Echéance du projet : début des travaux fin septembre 2016 et ouverture avril 2017

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)				
Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)	%
Travaux	268 000 €	Autofinancement	53 600 €	20 %
		Région / CRDD	67 000 €	25 %
		Département	80 400 €	30 %
		LEADER	67 000 €	25 %
Total HT	268 000 €	Total HT	268 000€	100 %

Chiffre d'affaires actuel : 500 €

Chiffre d'affaires prévisionnel : 8 000 € et 10 000 €

Monsieur Dominique DAVIAUD, Maire-Adjoint à la Mairie de Trizay et Véronique BERGONZONI, Directrice de l'Abbaye de Trizay sont venus présenter le projet. Les échanges ont porté sur :

- le fonctionnement : entrées, ouverture, prix. En 2014, 3 800 visiteurs et 5 900 en 2015. Le prix d'une entrée est de 3.5 € et il ne changera pas suite à ce projet.

- l'ouverture du syndicat d'initiative 9 mois par an
- le choix du bâtiment : le recours à la construction et l'aspect extérieur ont été imposés par l'architecte DPLG des Bâtiments de France.
- les aménagements intérieurs sont en cours et à ce stade, ce ne sont pas des matériaux bio sourcés ni locaux.
- l'implantation de panneaux photovoltaïques n'est pas possible sur le site. Par contre une pompe à chaleur assurera le chauffage.
- pas de création mais consolidation de deux emplois
- l'association paye les charges de fonctionnement et le chiffre d'affaires est de 500 € (vente des produits de la boutique).
- Un membre du comité a fait part de son regret de constater que l'aspect développement durable des matériaux utilisés ne soit pas pris en compte dans la construction. Cette observation a suscité de nombreux échanges.

Les membres du GAL considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER et ont par conséquent validé le projet :

- **16 voix Pour**
- **1 abstention**

4- Syndicat d'initiative de Trizay (association loi 1901), Exposition Artesens Touches et Notes de lumière

Fiche C – encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée

Intitulé du projet : exposition Touches et Notes de lumière

Maître d'ouvrage : syndicat d'initiative de Trizay (association loi 1901)

Localisation du projet : Trizay

Descriptif du projet : recevoir l'exposition « Touches et Notes de Lumière », créée par l'association ARTESENS. Exposition pluri sensorielle associant peinture, musique et poésie de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle qui est le grand passage dans l'art moderne avec Debussy, Satie, Ravel, Stravinsky, Schoenberg.... avec Cézanne, Signac, Matisse, Derain, Braque, Picasso, Kandinsky.... et Baudelaire, Mallarmé, Apollinaire... Destinée à tout public enfant et adulte, voyant et non voyant, l'exposition présente un parcours sonore et tactile autour de 14 œuvres musicales et de 14 tableaux.

Public visé : grand public, scolaires (300 enfants), personnes mal-voyantes (40 personnes)

Pourquoi ce projet :

- appréhender l'histoire de l'art, l'art contemporain,
- s'initier au langage de l'art
- susciter, par une approche sensible et sensorielle, la rencontre avec des œuvres et des artistes
- fonder une culture personnelle
- intégrer des connaissances avec plaisir
- favoriser le développement de l'esprit critique, de la communication

- sensibiliser les jeunes au patrimoine et à ses enjeux
- offrir aux personnes déficientes visuelles un accès à l'art

Echéance du projet : programmation du 1^{er} mars au 30 avril 2016

Plan de financement prévisionnel (Montant TTC)				
Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)	%
Exposition	7 800 €	Autofinancement	1 560 €	20 %
		Conseil Régional - CRDD du Pays de Saintonge Romane	3 120 €	40 %
		FEADER/LEADER	2 270 €	29 %
		Entrées (2.5 €/enfant/personne mal-voyante)	850 €	11 %
Total TTC	7 800 €	Total TTC	7 800 €	100 %

Chiffre d'affaires actuel/ bilan comptable de l'association : 20 650 € (5 900 visiteurs à l'année)

Chiffre d'affaires prévisionnel : 21 500 € (340 visiteurs supplémentaires)

Véronique BERGONZONI, Directrice de l'Abbaye de Trizay, est venue présenter le projet. Les échanges ont porté sur :

- les classes scolaires : enfants à partir de 6 ans et une classe à la fois.
- la communication de l'exposition à développer vers les associations (Collectif Handi Saintes par exemple), Charente-Maritime tourisme, etc.
- la qualité de l'exposition pluri sensorielle

Les membres du GAL considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER et ont par conséquent validé à l'unanimité le projet.

Questions diverses

Le prochain GAL de programmation se tiendra le **mercredi 27 janvier 2016 à 17h30** à la salle Boutonne de l'Annexe du Conseil Départemental, 37 rue de l'Alma à Saintes.